



Accueil | L'actu | Economie | Libre Entreprise | Culture | Sports | Tendances | Agora | Services | Plan du site

Ma libre



Sarkozy Président
Les Français l'ont élu avec 53pc des voix!
Revivez la soirée de dimanche en images.



Assurance vie
Téléchargez gratuitement le supplément de La Libre, "L'assurance vie en 10 questions"

RECHERCHER
Avancée - Aide

ABONNEMENT
La Libre Belgique
Le journal en pdf



Newsletter
votre e-mail

- L'ACTU**
- Belgique
 - Europe
 - Monde
 - Bruxelles
 - Brabant
 - Gazette de Liège
 - Hainaut
 - Namur
- EN PLUS**
- Élections 2006
 - Les Blogs
 - Nos Blogs
 - Semaine en images
 - Infographies animées
 - Sorties cinéma
 - tv.lalibre
 - Rubrique langue
 - Location Jeux
 - Les concours
 - La Libre en Vidéo

- LE JOURNAL**
- Dossiers
 - Membre privilèges
 - Contactez-nous
 - Image du jour

- SERVICES**
- Alertes SMS
 - Immobilier
 - !! Newsbar !!
 - Petites annonces
 - Événements en photos

- PUBLICATIONS**
- La Libre Match
 - La Libre Essentielle
 - La Tribune de Bruxelles



La Libre.be → L'actu → Belgique → Article

sauver | imprimer | envoyer



ÉLECTIONS

Doublures d'élus par dizaines. Abusif ?

Paul Piret

Mis en ligne le 06/04/2007

Quatre députés fédéraux sortants sur 10 n'ont pas été effectivement élus en 2003 ! C'est dire l'importance des suppléants, une importance mal connue et ambiguë... La majorité arc-en-ciel les avait d'ailleurs supprimés, avant de les réintroduire.



Johanna de Tessières

Aussi attaché que soit notre système politique à la démocratie représentative (...autant que rétif à la démocratie directe), on ne peut pas dire qu'il brille par sa clarté pour l'électeur. On a parlé des candidats-bidons (jeudi) et de l'embrouillamini des scrutins (vendredi); on pourrait encore évoquer le rôle du citoyen dans le choix de ses élus - largement téléguidé, voire imposé, sinon manipulé par les partis.

D'accord, "l'effet dévolutif de la case de tête" a été réduit de moitié. En clair : les votes pour l'ensemble de la liste profitent moins aux candidats les mieux placés; les votes préférentiels pour des candidats plus mal logés peuvent donc peser davantage. Pour rappel, cette réduction fut un compromis de l'arc-en-ciel dès ses débuts, en 1999 : les uns (socialistes et écologistes) voulaient maintenir l'effet dévolutif, redoutant une personnalisation excessive de la vie politique et plaidant qu'un parti peut avoir de bonnes raisons d'influer sur la détermination de ses élus; les autres (libéraux) voulaient la suppression totale de l'effet pour éluder des tentations partitocratiques, mieux impliquer le citoyen et prendre davantage ses choix en compte.

Encore faut-il relativiser cet avantage présumé. En fait, l'électeur ne déroge que par exceptions ou à la marge à la liste que lui soumet le parti de son choix. Des études indiquent même que plus il vote par préférence (à hauteur de 70 pc en 2003, contre 30 pc encore dans les années 60 !), plus diminuent les votes nominatifs qui s'écartent de l'ordre préétabli...

Ça fait beaucoup

Ainsi, l'électeur qui vote par préférence le fait d'abord pour privilégier les privilégiés. Or, ce sont surtout ceux-ci qui ne servent qu'à attirer l'électeur sans intention de siéger ou qui sont promis à une charge ministérielle. D'où l'importance des suppléants, ceux qui remplacent les effectifs en impossibilité d'occuper le siège auquel ils sont élus.

On s'en fiche, des suppléants ? Généralement oui. Bien à tort : sur les 150 députés qui vont quitter la Chambre, pas plus de 93 ont été élus comme effectifs en 2003; près de 4 sortants sur 10 (38 pc) sont donc des suppléants. Et on vous passe les suppléants qui déjà en remplacent d'autres.

Le parti le plus énergivore en suppléants est de loin le SP.A-Spirit (8 effectifs seulement sur 23 élus !). On trouve aussi la N-VA (0 effectif sur 1 élu), le FN (idem), le CDH (3 sur 7). Suivent dans la moyenne le PS (15 effectifs sur 25) et le VLD (14 sur 25). Les moins consommateurs en suppléants sont le Belang (14 effectifs sur 18), le CD & V (17 sur 21), le MR (19 sur 25) - mais au Sénat, Marc Wilmots a dû contre son gré siéger jusqu'au bout parce qu'aucun suppléant MR de 2003 n'était encore "utilisable" !

Pourquoi, tant de suppléants ? Hormis des cas de force majeure, jouent les incompatibilités entre parlementaires et ministres (depuis 1995); les candidatures pour du beurre aux législatives de 2003 (dont les doubles candidatures Chambre/Sénat alors absurdement permises); des réorientations de carrière après les régionales de 2004 voire après les communales de 2006.

Ça s'en va et ça revient

Autant d'opérations, selon les cas inopinées ou très organisées, qui échappent fort au citoyen.

- A lire dans le dossier **Elections législatives 2007**
- Sp.a/Spirit: Jat
 - La liste "WALLON"
 - Le MR présente son programme
 - L'échevine flamande réchauffe les plats à Rhode
 - Élections du 10 juin : ce qui change
 - Ecolo aiguillon de l'union climatique
 - Charles Michel tire et Serge Kubla pousse pour le MR
 - Les ténors flamands misent sur le Sénat
 - Van Den Driessche sur la liste CD&V/N-VA au Sénat
 - Le chanteur Tom Kestens sur la liste Groent au Sénat
 - Les autres articles ...

NOUVELLES DÉPÊCHES

10/05 09:35
Habitation des indépendants protégée dès le 9 juin

10/05 09:32
Début du déploiement des forces de sécurité à Gaza

10/05 09:28
Nombre de greffes d'organes en forte hausse depuis janvier

Dernières 24 heures

- ↓ EN LIGNE ↓
- Exception pour les ASBL politiques 1
- A peine élu et déjà critiqué
- "Il faut cesser les vœux pieux" avec la Russie
- Dick Cheney en visite en Irak
- Benoît XVI juge "normale" l'excommunication des parlementaires mexicains

lalibre blogs
CRÉEZ VOTRE BLOG GRATUITEMENT s'inscrire

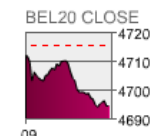
podcast
lalibre .be

Finances
posez vos questions

Cinebel
entrez un nom
salles, films, acteurs, villes...
Rechercher !

votresite.eu
Valider

ciel radio
Ecoutez Ciel radio



METEO DU JOUR
Le 10/05/2007
Min. 12°
Max. 18°

Matinée:
Ciel couvert
Après-midi:

Avec lalibre.be et INJECTION suivez la F1 à toute vitesse

D'ailleurs, en 1999-2000, le gouvernement arc-en-ciel associa la réduction susdite de moitié de l'effet dévolutif à la suppression des suppléants, l'une et l'autre lui paraissant renforcer le rôle de l'électeur dans la composition des assemblées. Précisément, on supprimait la distinction entre listes d'effectifs et de suppléants : comme aux élections communales, les suppléants devenaient donc les candidats effectifs non élus, dans l'ordre de leurs voix.

Imparfait de rigueur : dès 2002, la même majorité réintroduisit les suppléants. On invoqua des risques techniques, réels mais surmontables. Ce fut surtout prétexte pour permettre aux partis de reprendre la main. Clairement, l'existence de suppléants distincts est une technique importante de gestion des carrières. Notamment pour donner leurs chances à des candidats encore peu connus, ce qui peut d'ailleurs s'avérer positif.

Reste que l'électeur devrait plus s'intéresser aux suppléants proposés, surtout lorsqu'il plébiscite une "locomotive" susceptible d'emprunter d'autres voies. Et s'il vote nominativement, il fera bien de tenter d'imposer autant - voire davantage - ses préférences pour l'ordre des suppléants que pour celui des effectifs...

© La Libre Belgique 2007

Retour

Ciel couvert

Brabant

[Accueil](#) | [L'actu](#) | [Economie](#) | [Libre Entreprise](#) | [Culture](#) | [Sports](#) | [Tendances](#) | [Agora](#) | [Services](#) | [Plan du site](#)

[Ma libre](#)

Autres Sites IPM



Sites Partenaires



ce site est protégé par [droit d'auteur](#) - **Copyright** © La Libre Belgique 2001-2007

[Haut de page](#)